

Délibération n°2026-04-055

Date de convocation : 15 avril 2026

| | | |
|------------------------------|---------------|--------------|
| Conseillers en exercice : 45 | Présents : 42 | Votants : 45 |
|------------------------------|---------------|--------------|

Désignation de représentants de la CCPL au sein du groupement de commandes pour la gestion du centre de transfert des déchets entre la CAPLD et la CCPL

L'an deux mille vingt-six, le 21 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Landivisiau, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, M. MIOSSEC Gilbert, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, Mme QUÉLENNEC Marie-Françoise, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme GUILLERM Elisabeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, M. POSTEC Jean-Luc, Mme CRENN Nadia, Mme AUFFRET Eliane, M. RAMONET Thierry, M. MARCHAL Thierry, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, Mme KÉROUANTON Rachel, M. PLOUZANÉ Philippe, Mme MARY Emmanuelle, M. LE SCANF David, M. SALIOU Sébastien, Mme GRALL Marie-Laure, Mme PICART Sophie, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme SAINT-BLANCARD Céline, Mme PÉRON Morgane, M. GILET Yves-Marie, M. SAOUT Erwan, Mme BOURMAUD Nadège, Mme GEORGELIN Anne-Catherine, M. POLARD Matthieu, Mme L'ERROL Marion, Mme LEGAL Juliette, M. PINSON CHAGNIOT Estéban, conseillers communautaires
M. OGER Thibaut, suppléant de M. MOAL Pierre-Yves, conseiller communautaire

Ont donné procuration

Mme TORRES Sonia à M. BILLON Henri
M. GAUNEZ Romain à Mme GUILLERM Elisabeth
M. ROPERT Benjamin à Mme AUFFRET Eliane

Absent(s)

/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme PERON Morgane

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La Communauté de communes du pays de Landivisiau et la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) ont constitué en 2013 un groupement de commandes avec la Communauté de communes dans le cadre du projet commun de création et d'exploitation du centre de transfert des ordures ménagères de Plouédern.

Le groupement de commandes, dont la CAPLD est coordonnatrice, a pour objet la passation de l'ensemble des marchés de travaux, fournitures et services nécessaires au fonctionnement de cet équipement.

Dans le cadre du renouvellement du Conseil de Communauté, il convient de désigner les membres de la CCPL qui seront amenés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) du groupement.

Il convient donc de procéder à la désignation d'1 représentant titulaire et d'1 représentant suppléant au sein de cette instance.

Le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil communautaire,

Ayant entendu son rapporteur, M. Henri Billon, Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Décide de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.**
- **Procède à la désignation d'1 représentant titulaire au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) du groupement pour la gestion du centre de transfert des déchets entre la CAPLD et la CCPL :**
 - **M. GUEGUEN Guy**
- **Procède à la désignation d'1 représentant suppléant au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) du groupement pour la gestion du centre de transfert des déchets entre la CAPLD et la CCPL :**
 - **M. LE BORGNE Laurent**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 22 avril 2026.

La Secrétaire de séance,
Morgane PERON.

Le Président,
Henri BILLON.

